

A.G.

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €

Siège social : 52 rue de Verdun
11000 CARCASSONNE

921 706 222 RCS Carcassonne

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION
DE LA GÉRANCE DU 23 MARS 2026

L'an Deux mille vingt-six, le 23 Mars,

Au siège social,

La soussignée Audrey GARCIA, gérante et associée unique de la Société A.G., société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales,

A exposé son souhait de mettre fin au bail du 11 rue de l'aigle d'or à Carcassonne et de transférer le fonds de commerce sur l'établissement déjà ouvert du 33 Rue de Verdun à Carcassonne.

Décide de mettre fin au bail du 11 rue de l'aigle d'or à Carcassonne, à compter du 31 mars 2026 et de transférer le fonds de commerce au 33 Rue de Verdun à Carcassonne.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, la gérante a dressé le présent procès-verbal qu'elle a signé après lecture.

Audrey GARCIA
La Gérante et associée unique

